RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT
Saône et Loire

Date : 16/06/2026
Numéro : 36-2026

Afférents au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Présents : 13
Absents excusés : 6
Absents non excusés : 0
Retard : 0
Pouvoirs : 6
Pris part à la délibération : 19

DATE DE LA CONVOCATION
08/06/2026
DATE D'AFFICHAGE
19/06/2026

Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le 19/06/2026
ID : 071-217101708-20260616-36_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DEMIGNY 71150

Séance du 16 Juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 16 juin à Vingt heures et zéro minute,
Le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Madame Marie-Claire DILLY.

Présents : Mmes, DUPLAN Aurélie, HUARD BURTIN Karine, MECHET Françoise, PERIER Pascale, FOURRIER Pauline, CORDEROT Béatrice, Mrs NEVORET Gérald, SUBIRANIN Daniel, DUPLUS Nicolas, GUICHARD Alexandre, LECUELLE Antonin, BLOC Kévin.
Absents excusés : Mmes HELENA Fernande, DUJARIC Pauline, JOBARD Claudie, Mrs. José DE SOUSA, COLIN Rémy, STRUB Ilane
Absents non excusés :
Pouvoirs : M. José DE SOUSA a donné pouvoir à M. NEVORET Gérald,
M. Rémi COLIN a donné pouvoir à M. Alexandre GUICHARD,
M. Ilane STRUB a donné pouvoir à Mme Marie-Claire DILLY,
Mme Fernande HELENA a donné pouvoir à Mme Karine HUARD BURTIN,
Mme Claudie JOBARD a donné pouvoir à Mme Françoise MECHET,
Mme DUJARIC Pauline a donné pouvoir à Mme DUPLAN Aurélie,
Retard : néant
Secrétaire de séance : Karine HUARD BURTIN

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Enfance – ALSH- Tarifs sortie Parc de l'Auxois

Madame La Maire expose au Conseil Municipal que pendant le séjour d'été du 06 au 31 juillet 2026, l'ALSH organise une sortie sur 2 jours au Parc de l'Auxois, les 30 et 31 juillet 2026 - Transport autocar Girardot (699.00€) nuitée au camping de Viteaux - Petit déjeuner - repas midi et soir – gouter - restaurant Parc 31/07-Animateurs 5- Entrées Parc sur 2 jours.

Il est demandé au conseil de fixer à **18€ par enfant**, la participation des familles, en plus de la tarification établie par délibération n°36/2022 du 07/11/2022, pour la sortie au parc de L'Auxois.

Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le 19/06/2026
ID : 071-217101708-20260616-36_2026-DE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **FIXE à 18€ par enfant,** la participation des familles, en plus de la tarification établie par délibération n°36/2022 du 07/11/2022, pour la sortie au parc de L'Auxois.
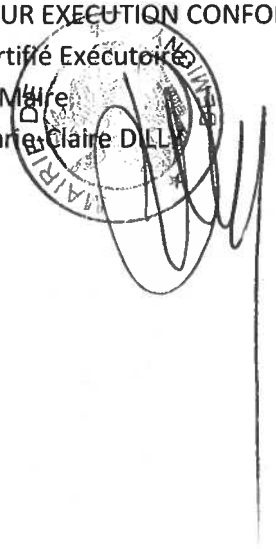
POUR EXECUTION CONFORME,
Certifié Exécutoire
La Maire
Marie-Claire DILLY